

Conditions d'annulation

de Original Line Experience

Article 1. Définitions

- 1.1. Dans les présentes conditions d'annulation (ci-après « conditions d'annulation »), les termes suivants sont utilisés dans le sens suivant, sauf indication contraire ou si le contexte indique autrement :
 - a. OLE : l'utilisateur de ces conditions d'annulation : DT Productions, traitant sous le nom de « Original Line Experience » (ci-après « OLE »), dont le siège social est situé au Nieuw Engelandpad 9 à Hoogvliet Rotterdam, Pays-Bas, et est enregistré auprès de la Chambre de commerce des Pays-Bas sous le numéro 24407584 ;
 - b. Accord : l'accord entre le participant au voyage et OLE ;
 - c. Voyage : le voyage organisé par OLE comprenant entre autres l'hébergement et les ateliers de danse ;
 - d. Hébergement : l'hôtel qu'OLE réserve pour le participant dans le cadre de cet accord ;
 - e. Date de début : date de la première nuit d'hébergement ;
 - f. Participant : la personne physique ayant conclu l'accord avec OLE ;
 - g. Montant du voyage : le montant total payé par le participant pour le voyage. Le montant du voyage est clairement indiqué sur le site web et dépend du forfait réservé par le participant ;
 - h. Site web : le site www.original-line-experience.com/, géré par OLE ;
 - i. Jour ouvrable : un jour ouvrable étant : lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi, à l'exception des jours fériés, officiellement reconnus aux Pays-Bas.

Article 2. Généralités

- 2.1. Les présentes conditions d'annulation s'appliquent à tous les accords conclus entre OLE et le participant.
- 2.2. L'accord ne comprend pas la réservation d'un vol pour le participant. Le participant est lui-même responsable de la prise en charge / de la réservation de son voyage jusqu'au lieu d'hébergement. Un vol réservé est soumis aux conditions d'annulation de la compagnie aérienne en question.
- 2.3. Les dérogations aux présentes conditions d'annulation ne sont applicables que si elles ont été expressément acceptées par OLE par courrier électronique.
- 2.4. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions d'annulation sont à tout moment totalement ou partiellement nulles ou doivent être annulées, les autres dispositions des présentes conditions d'annulation restent pleinement applicables. Les dispositions nulles ou annulées seront alors remplacées par OLE, l'objet et la portée de la ou des dispositions initiales devant être respectés, dans la mesure du possible.

Article 3. Conclusion de l'accord

- 3.1. L'accord est conclu dès lors que le participant a réservé le voyage via le site web.
- 3.2. Le voyage peut être réservé via le site web après que le participant ait validé qu'il accepte les présentes conditions d'annulation.

Article 4. Remplacement

- 4.1. Avec un délai suffisant précédent le début du voyage, le participant peut être remplacé par une autre personne. Les conditions suivantes s'appliquent alors :
 - a. L'autre partie satisfait à toutes les conditions de l'accord initial ;
 - b. La demande doit être présentée au plus tard 7 jours avant la date de début, ou en temps utile, pour que toutes actions et formalités requises puissent encore être accomplies ;
 - c. Les conditions d'hébergement ne s'opposent pas à cette substitution.

Article 5. Annulation par le participant

- 5.1. Le participant peut annuler gratuitement l'accord jusqu'à 30 jours avant la date du début.

- 5.2. Si le participant annule l'accord 29 jours ou moins avant la date de début, les frais d'annulation suivants s'appliqueront :
- a. En cas d'annulation 29 jours ou moins et plus de 9 jours avant la date de début : 20 % du montant du voyage ;
 - b. En cas d'annulation 9 jours ou moins avant la date de début : 100 % du montant du voyage.
- 5.3. Si des circonstances inévitables et exceptionnelles (« Force Majeure ») surviennent sur le lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci, qui ont un impact significatif sur l'exécution du voyage ou sur le transport des passagers vers la destination, le participant a le droit d'annuler le contrat avant le début du voyage, sans avoir à payer de frais d'annulation.
- a. Le participant peut annuler l'accord par e-mail, ole@original-line-experience.com.
- 5.4. Une annulation envoyée un jour non ouvrable ou un jour ouvrable après 17 heures (heure locale aux Pays-Bas) est réputée avoir été reçue par OLE le jour ouvrable suivant.
- 5.5. Après avoir reçu l'annulation en bonne et due forme, OLE envoie au participant une confirmation de l'annulation par courrier électronique.
- 5.6. Le participant peut se couvrir contre le risque décrit dans cet article 5 en souscrivant une assurance annulation. Le participant est responsable de la souscription d'une telle assurance annulation.
- 5.7. Immédiatement et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception par OLE de l'annulation du participant, OLE rembourse la somme du voyage, déduction faite des frais d'annulation éventuels du participant. Si l'article 5.2 b. est applicable, aucun remboursement de la somme du voyage n'aura lieu.

Article 6. Nombre minimum de participants

- 6.1. Le voyage n'aura lieu que si 100 personnes ou plus ont réservé le voyage, sauf indication contraire explicite sur le site web. Avant la conclusion de l'accord, le participant sera informé via le site web du nombre minimum de participants qui doit être atteint pour que le voyage puisse avoir lieu.

Article 7. Annulation par OLE

- 7.1. OLE a le droit d'annuler l'accord et de rembourser au participant la totalité du montant du voyage sans être tenu de lui verser une quelconque indemnité, le cas échéant :
- a. Le voyage n'a pas lieu car le nombre minimum de participants pour le voyage n'a pas été atteint ;
 - b. OLE ne peut pas exécuter l'accord en raison de circonstances inévitables et extraordinaires (Force Majeure), telles que des conditions météorologiques extrêmes, une catastrophe naturelle, le déclenchement d'une épidémie, une guerre, le terrorisme, des émeutes ou des mesures gouvernementales, et OLE informe le participant immédiatement et avant le début du voyage par courrier électronique que l'accord est résilié.
- 7.2. Si le nombre minimum de participants pour le voyage n'est pas atteint et que, par conséquent, le voyage n'a pas lieu, OLE informe le participant de l'annulation de l'accord par courrier électronique, minimum 1 mois avant la date de début.
- 7.3. Si OLE annule l'accord, OLE remboursera au participant la somme du voyage immédiatement et au plus tard dans les 14 jours suivant l'annulation ou, à la demande écrite du participant, la réservation est reportée à l'année suivante. Un tel transfert est confirmé au participant par courrier électronique.

Article 8. Contact

- 8.1. Pour toute question concernant ces conditions d'annulation, le participant peut contacter OLE de la manière suivante :
- a. Par courrier électronique : ole@original-line-experience.com
 - b. Par téléphone : +31643274658
- 8.2. OLE répondra dès que possible à une question posée par le participant.

Article 9. Données à caractère personnel

- 9.1. OLE traite les données personnelles des participants conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD). Pour plus d'informations sur le traitement des données à

caractère personnel, le participant peut consulter la politique de confidentialité de OLE, à l'adresse suivante : https://2213b2e9-4cdc-437d-bb20-04cafa729ac8.filesusr.com/ugd/9235f4_06c509f11bba4f338b1697eea69133fe.pdf.

Article 10. Droit applicable et juridiction compétente

- 10.1. Le droit néerlandais s'appliquera à ces présentes conditions d'annulation et à tout accord entre OLE et le participant.
- 10.2. Tous les litiges relatifs aux accords entre le participant et OLE sont tranchés par le tribunal compétent aux Pays-Bas, à moins que, pour des raisons de droit impératif, un autre tribunal ne soit compétent.